

Cours (code):

INF1132

Groupe:

050

Trimestre:

HIVER 2025

Titre du cours:

MATHÉMATIQUES POUR L'INFORMATIQUE

Département (ou faculté):

DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE

MODALITÉS D'ÉVALUATION

NOMBRE	FORME ET OBJET DE L'ÉVALUATION	ÉCHÉANCE	PONDÉRATION
1	devoir 1	31 janvier 2025 à midi	2,5 %
1	devoir 2	14 février 2025 à midi	2,5 %
1	examen 1	23 février 2025 de 9h30 à 12h30	45 %
1	devoir 3	28 mars 2025 à midi	2,5 %
1	devoir 4	11 avril 2025 à midi	2,5 %
1	examen 2	27 avril 2025 de 9h30 à 12h30	45 %

ÉCHÉANCES (autres que celles liées à l'évaluation)

Des entretiens de validation orale pourront être utilisés pour valider les résultats obtenus aux devoirs (et aux examens). Ces entretiens sont obligatoires pour les personnes étudiantes sollicitées. Ils se déroulent en ligne et les personnes étudiantes doivent ouvrir leur caméra lors de l'entretien.

Un écart important entre les résultats obtenus aux devoirs et aux examens entraîne systématiquement la convocation à un entretien de validation.

Une personne étudiante peut être convoquée à plusieurs entretiens au cours de la session.

AUTRES DISPOSITIONS À INCLURE À L'ENTENTE (s'il y a lieu)

Toutes les modalités du plan de cours font partie intégrante de l'entente d'évaluation.

Rappel : Les examens et les devoirs sont individuels. L'utilisation d'outils externes permettant de générer des contenus (ex : ChatGPT, etc.) n'est pas autorisée. Aucun devoir n'est accepté après la date et l'heure de remise. Tous les travaux sont à rédiger en utilisant LaTeX. Si cela s'avère nécessaire, des entretiens de validation orale sont utilisés pour valider les résultats obtenus aux devoirs et aux examens. Ils peuvent porter sur toute la matière de la session. La note de passage est D. Une condition suffisante pour avoir D est d'avoir une moyenne globale pondérée aux examens et aux devoirs supérieure ou égale à 60% et d'avoir réussi les entretiens de validation orale si requis.

La présente entente a été conclue et signée le 2025-01-17 conformément au règlement des études de premier cycle.

Date

Signatures :

Samuele Giraudo

Professeur-e ou chargé-e de cours

Abilio Samuel Luzizila Kibingua

Étudiant-e témoin

Code permanent

Pierre-Olivier Fortin

Étudiant-e témoin

Code permanent

N.B.: L'entente d'évaluation doit intervenir avant la fin de la deuxième semaine du cours. Le présent formulaire, une fois signé, doit être remis au département ou à la faculté avant la fin de la troisième semaine de cours.